

L'alcool au volant, moi jamais...

Pourtant l'alcool est la première cause d'accidents graves de la route en France.

## Les effets sur la conduite

Une perception déformée entraîne une :

- réduction du champ visuel
- mauvaise évaluation des distances et des vitesses
- difficulté de l'attention
- capacité de réaction augmentée
- perturbation du sens de l'équilibre
- diminution de la perception du danger

Des décisions incohérentes :

- euphorie
- analyse erronée des situations
- décision inadaptée



<b>Vin</b> 10 cl à 12°	<b>Bière</b> 25 cl à 5°	<b>Whisky-soda</b> 3 cl de whisky à 40° + soda	<b>Pastis</b> 2,5 cl de pastis à 45° + eau	<b>Planteur</b> 2,5 cl de rhum à 50° + jus d'orange	<b>Cognac</b> 3 cl à 40°
---------------------------	----------------------------	---------------------------------------------------	-----------------------------------------------	--------------------------------------------------------	-----------------------------

## Ce que je dois savoir

Il y a autant d'alcool dans un verre de bière, que dans un verre de vin ou un verre de whisky-soda, servi dans un bar (environ 10 g d'alcool pur). **Mais attention, les doses servies à la maison sont plus importantes.**

L'alcool dans le sang atteint son maximum dans l'heure qui suit l'absorption des boissons. Par contre, il faut du temps pour que l'alcool s'élimine, l'alcoolémie baisse environ de 0,15 g par heure après arrêt des consommations de boissons alcoolisées.

## Conseils et prévention

Si vous consommez de l'alcool, prenez le temps d'évaluer votre alcoolémie : attendez ½ h à 1 h avant d'utiliser un éthylotest pour avoir le taux réel d'alcool présent.

N'hésitez pas à consulter votre médecin ou un centre spécialisé, si nécessaire.

Pour une conduite sans risque, le mieux est la consommation zéro.

## Ce que je dois savoir

Le contrôle de l'alcoolémie est obligatoire en cas :

- d'accident corporel
- d'infraction grave.

Pour un conducteur d'autobus ou d'autocar, la conduite est interdite à partir de 0,2 g/L dans le sang (au lieu de 0,5g/L auparavant).

0.2 g/L pour les permis probatoire

Pour tout renseignement complémentaire consultez le site :  
<https://www.drogues.gouv.fr/comprendre>



[www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

## Délits

Conduire avec un taux d'alcool compris entre 0,5 et 0,79g par litre de sang (ou 0,25 à 0,39 mg par litre d'air expiré) constitue une infraction.

Conduire avec un taux supérieur ou égal à 0,8g par litre de sang (ou 0,4 mg par litre d'air expiré) constitue un délit

Désormais, le taux d'alcool autorisé est 0,2 g/L pour tous les permis probatoires. La réglementation s'applique à tous les jeunes conducteurs pendant : 3 ans après l'obtention du permis, la perte de 12 points ou l'annulation de son permis ; 2 ans si le permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée. 0.2 g/L, c'est zéro verre d'alcool car dès le 1er verre, ce seuil peut-être dépassé.

## Sanctions

- Amende forfaitaire : 135 €
- Retrait de 6 points
- Suspension possible du permis de conduire
- Si supérieur à 0.8 g retrait de 6 points et immobilisation du véhicule, retrait du permis et passage obligatoire devant le Juge :
  - amende entre 4500 € et 9000 €
  - suspension ou annulation du permis de conduire peines complémentaires (travaux d'intérêt général...)
  - prison (entre 2 et 4 ans en cas d'homicide).